

## Coordination des Associations culturelles nationales



Association pour la Promotion de  
la Langue Wolof en République  
Islamique de Mauritanie  
(APROLAWORIM)  
tel : 22 46 29 72



Association pour la  
Renaissance du Pulaar en  
République Islamique de  
Mauritanie (ARPRIM)  
tel : 46 96 19 58



Association Mauritanienne  
pour la Promotion de la  
Langue et de la Culture  
Sooninké (AMPLCS)  
tel : 46 40 03 69

---

## Déclaration

### *A propos de la loi d'orientation*

L'Assemblée Nationale vient d'adopter la loi d'orientation de l'éducation nationale. Sur invitation du ministre de l'Education Nationale et de la Réforme du Système Éducatif, la Coordination des Associations culturelles pulaar, sooninke et wolof (CAC) avait participé activement aux assises régionales et nationales à propos de la concertation sur la réforme de l'enseignement. Cette participation avait permis d'exhumer les travaux de l'ex Institut des Langues Nationales (ILN) et convaincu la majorité des participants de la nécessité de réintroduire les langues nationales pulaar, sooninke et wolof dans le Système éducatif national.

Par la suite, les différentes rencontres et correspondances échangées avec le ministre et les amendements proposés par la CAC à chaque étape du processus de rédaction de la loi, dont certains ont été retenus (article 7 relatif aux missions de l'école, Article 55 relatif à l'enseignement des adultes, certains alinéas de l'article 65 par exemple) ont permis de contribuer à son amélioration.

Ainsi, la Coordination des trois associations, au-delà des insuffisances et ambiguïtés que renferme cette loi, tout en regrettant la non prise en compte par le Parlement de certains amendements dans le texte final, considère que l'une de ses deux (2) principales revendications a été satisfaite, à savoir la réintroduction des langues nationales pulaar, sooninke et wolof dans le Système éducatif national, en tant que langues d'enseignement et de communication en plus de la création d'une « structure chargée de piloter la promotion et la mise en œuvre de l'enseignement de ces langues nationales ».

La CAC, tout en réaffirmant sa disponibilité à accompagner le processus selon ses moyens, invite le pouvoir à engager les moyens humains, matériels et financiers nécessaires, et l'ensemble des acteurs à apporter leur appui pour la réussite de cette orientation.

La CAC demande à l'ensemble des acteurs concernés par ce Projet, les Associations culturelles en premier, à poursuivre avec détermination leurs luttes afin de faire aboutir les autres revendications, en particulier l'officialisation des langues pulaar, sooninke et wolof.

Nouakchott, le 8 août 2022

La Coordination des associations culturelles